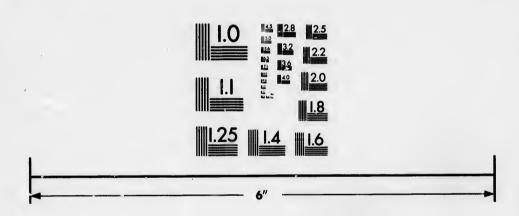
### IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

# 124 125 # 122 # 120 # 120

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1986

#### Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

origii copy whic repro	institute has attemp nal copy available fo which may be bibli h may alter any of t iduction, or which n isual method of film	or filming. Feat ographically un he images in t nay significant	ures of th nique, he iy change		qu'il de c poin une mod	stitut a mici lui a été po et exempla it de vue bil image repre lification da i indiqués c	ossible d ire qui so bliograph oduite, d ins la mé	e se proce ont peut-ê nique, qui ou qui peu ethode no	tre unique peuvent exign	dåtails ues du modifier ger une	
	Coloured covers/ Couverture de coul	eur				Coloured   Pages de					
	Covers damaged/ Couverture endomi	magée				Pages dan Pages end		ies			
	Covers restored and Couverture restaure					Pages rest Pages rest					
	Cover title missing/ Le titre de couvertu					Pages déc					
	Coloured maps/ Cartes géographiqu	es en couleur				Pages deta Pages déta					
	Coloured ink (i.e. o Encre de couleur (i.					Showthron Transpare	-				
	Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material/ Relié avec d'autres documents  Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La re liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure					Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression  includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire					
						Only edition available/ Seu!a édition disponible  Pages wholly or partially obscured by errata					
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.					slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillot d'errata, une pel etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.					
7	Additional commentaires supp		[Printed	ephemera)	1 feuille (	verso blanc)	Cette cop	ie est une p	hotorepro	duction.	
	item is filmed at the ocument est filmé a										
10X	14X	35 1566	18X	1-0-01-06	22X		26X		30X		
	124	16 V	1	201		247		207			

The to th

The i

Original begins the insign, other first sion, or iii

The shall

Map: diffe entir begin right requi meth The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Bibliothèque nationale du Québec

The images eppearing here are the best quelity possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

ails du difier

une

nage

elure.

ion

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with e printed or illustrated impression, or the back cover when eppropriate. All other original copies ere filmed beginning on the first page with e printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever epplies.

Maps, plates, charts, etc., mey be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as meny fremes as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grend soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en pepier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminent soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration, soit par le second plat, seion le cas. Tous les autres exempleires originaux sont filmés en commençant par la première pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant par la dernière pege qui comporte une teile empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, seion le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3			1
	,				2
					3
	1		2	3	

5

4

6

# DIREC

POUR LA GU

## MAL DE LA

### S Y M P T O M E S.

ES premiéres indications de ce funeste Mal, se manifestent communément, par de petits ulcères sur les levres, la langue, l'intérieur de la bouche et les parties secretes. Ce sont de petites pustules, remplies d'une matière blanchâtre et purulente, qui renferment un poison si subtil, que sa plus petite portion est capable de communiquer l'infection; boire dans un verre, sumer avec une pipe infectée de cette matière venéneuse, c'en est assez pour faire naître sur les levres une petite ampoule remplie de cette même matière, qui venant à se dégorger, dilate la plaie, corrode les chairs circonvoisines et sorme un ulcère plus grand.

Le linge, les draps, les couvertes, les habits, &c. peuvent contenir assez de cette matière pour communiquer la

contagion.

IL y a des tempéraments qui absorbent le poison et les ulcères paroissent guéris: mais ils reparoissent bientôt; et

alors, le mal est à son second période.

DE plus grands ulcères se forment à la bouche, à la gorge, aux parties et au sondement. Les glandes du gosier, des aisselles, de l'aisse, sont enslammées, et dechargent, quelquesois, du pus; souvent elles deviennent
des tumeurs dures et insensibles, qui changent de place
en les touchant. Bientôt les douleurs se sont sentir, à la
tête, aux épaules, aux bras, aux mains, aux cuisses, aux
jambes, aux pieds. Pendant ce tems, le malade croit que
ce sont ses os qui sont assectés. Ces maux augmentent,
quelquesois, par l'exercice, dans les tems humides, et au
lit, lorsqu'on commence à s'y échausser, et diminuent de
même vers le matin, lorsque la transpiration survient.

Le troisième dégré de la maladie peut se reconnoître à des croutes galeuses sur la peau, qui se montrent et disparoissent, tour-à-tour. Bientôt les os du nez se pourrissent, ainsi que le palais, les dents, les gencives; surviennent des bosses, sur le crâne, sur les clavicules, aux os des jambes,

PROPERTY AND PROPERTY OF THE P

### ECTION

LA GUERISON DU

### LA BAIE STPAUL.

E S. funeste Mal, se

ar de petits ull'intérieur de la Ce sont de pe-

atière blanchâfi fubtil, que fa

iquer l'infectipipe infectée de

faire naître sur ette même ma-

aie, corrode les

ts,&c.peuvent mmuniquer la

e poison et les

bouche, à la glandes du goes, et dechares deviennent gent de place ont fentir, à la ux cuisses, aux alade croit que augmentent, umides, et au diminuent de

furvient.
reconnoître à
trent et difpafe pourrissent,
rviennent des
os des jambes.

On ne doit pas redouter ces medicamens pour les ens fans, ou autres qui seroient incommodés des vers; parceque ces drogues ont la propriété de les détruire.

IL faut les prendre, pendant quinze jours au moins, après que tous les symptômes de la maladie ont disparu.

Si après avoir commencé à prendre les pilules dans les proportions mentionnées ci-dessus, on ne s'apperçoit pas d'un changement favorable dans le cours de deux semaines, alors on augmentera les doses, comme suit:

Dans la troisième semaine, au lieu de ne prendre qu'une pilule, on en prendra deux; et si l'effet n'en est pas encore sensible, dans le cours de cette troisième semaine, on en prendra trois dans la quatriéme: mais jamais on ne doit excéder ce nombre, dans les semaines suivantes.

Régle générale.

SI Le mal de bouche survient, (et les pilules peuvent l'occasioner) ou le rliume, la toux, un devoiement, ou mal de ventre et d'éstomac, ou le slux périodique aux semmes, on suspendra absolument tout usage des pilules mais aussitôt ces accidents passés, on en reprendra le même nombre qu'on prenoit auparavant; c'est à dire, une dans les deux premières semaines, deux dans la troisième, et trois dans la quatrième.

Le malade évitera de se mouiller les pieds, de rester à la pluïe, ou au mauvais tems, de sortir la nuit, et de s'en-rhumer. La négligence sur ces articles exposera les malades à des maux d'éstomac, au mal de ventre, au dévoiement. Si néanmoins ces accidents survenoient, on prendra une des pilules jaunes, marquée sur les bostes en rouge.

A. N° 1. A. N° 2. A. N° 3.

A. N° 4. A. N° 5.

A. Nº 6. Lesquels numeros correspondent aux âges respectifs des malades spécifiés par les numeros

mrviem.

meme ve s le maint, forique la trampuration turvient.

Le troisième dégré de la maladie peut se reconnoître à des croutes galeuses sur la peau, qui se montrent et disparoissent, tour-à-tour. Bientôt les os du nez se pourrissent, ainsi que le palais, les dents, les gencives; surviennent des bosses, sur le crâne, sur les clavicules, aux os des jambes, aux bras, et aux doigts des mains. On voit des ulcères sur tout le corps, qui, après avoir disparus, reviennent. Ensin, des douleurs de coté et de poitrine, la dissiculté de respirer, la toux, le désaut d'appétit, la chute des cheveux, la perte de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, sont les précurseurs de la mort.

la

C

u

d

1

c

r

a

p

13

a

U

10

I) fi

n

C

Au reste, il ne faut pas's'y tromper: car quelquesois, les premiéres apparences du mal se montrent par les symp-

tomes du second et même du troisiéme degré.

Les symptômes de douleur dans les membres et dans les ulcères même, se feront sentir souvent plus sensiblement après quelques jours que l'on aura fait usage des remédes.

Les habits des insectés seront jettés dans une lessive chaude, autrement ils pourroient communiquer l'insection.

#### REGIME QU'ON OBSERVERA.

LA Nourriture confistera, en bouillons de viande fraiche, lait, pain, orge, ris, bouillie de farine ou d'avoine, patates, lentilles, pois, sêves, œus frais. On pourra composer et mêler tous ces différents alimens, comme on voudra. On s'abstiendra de toute autre nourriture.

Le breuvage sera, petit lait, eau d'orge, gruau, eau panée, lait avec de l'eau, infusion de graine de lin adoucie avec du sucre d'érable, ou sucre commun, au goût du malade. On pourra suivre sa fantaisse, dans l'usage des alimens et boissons sus-nommés.

#### INSTRUCTIONS SUR LA PRISE DES REMEDES.

LES Enfans qui tétent se trouveront guéris, quand la nourrice aura pris les pilules, telles qu'elles vont être préscrites.

Depuis l'âge de dix-huit mois jusqu'à trois ans, prendre une des pilules de la boîte marquée - - N° 1.

Depuis trois ans jusqu'à fix, une pilule - - N° 2.

Depuis fix ans jusqu'à dix, une ditto - - N° 3.

Depuis dix ans jusqu'à feize, une ditto - - N° 4.

Depuis feize ans jusqu'à vingt, une ditto - N° 5.

Depuis vingt et au dessus, une ditto - N° 6.

C'est toujours le soir, en se couchant, qu'on doit pren-

dre les pilules.

econnoître à ent et dispae pourrissent, viennent des des jambes, es ulcères sur nnent. Eniculté de resides cheveux, t les précur-

quelquefois, oar les fymp-

es et dans les fenfiblement des remédes, s une lessivé er l'insection.

VERA-

s de viande ou d'avoine, pourra com-nme on vou-re.

aau, eau palin adoucie goût du madage des ali-

EMEDES. ris, quand la s vont être

ns, prendre

 $- N^{\circ} 2.$ 

- N° 3. - N° 4.

- N° 5.

- Nº6.

n doit pren-

A. N° 2. A. N° 3. A. N° 4. A. N° 5.

A. Nº 6. Lesquels numeros correspondent aux âges respectifs des malades spécifiés par les numeros ci-destus. Ces pilules jaunes seront administrées pendant la durée des maux d'estomac, &c. de deux en deux heures, jusqu'à ce que les coliques soient passées, ou jusqu'à ce que le malade s'endorme.

Si un enfant qui tête est assligé d'un devoiement qui l'affoiblisse, la nourrice cessera de prendre les pilules, jusqu'à ce que le devoiement cesse, et en se couchant elle prendra

une des pilules A. Nº 6.

Si le malade se trouvoit débile et afsoibli par la durée du mal, ou par la satigue du régime et des remédes, ou que les symptômes ne disparoissent pas, alors il prendra de la poudre marquée B. dans du lait. La dose sera selon l'âge du malade, depuis une cuillerée à cassé, jusqu'à huit, comme l'état de la poitrine, de l'estomac, ou de la respiration, le permettra. Cette régle sussit; parce qu'il n'y a rien à craindre de l'usage modéré de cette poudre.

DANS toutes les circonstances, le répos est préférable

au travail, et à l'éxercice.

QUAND la guérison sera complette, on s'abstiendra, pendant quelques semaines, de boissons fortes, d'ail, d'oignon, de viandes salées, ou épicées, et d'alimens trop gras.

PENDANT le traitement, le commerce des sexes est audernier point nuisible, et empechêroit absolument la guérison.

La propreté est aussi recommendable que l'attention sau régime est nécessaire.

N. B. On prendra grand soin de ne pas changer les cou-

COMME la Législature s'interesse à la curé de cette maladie; qu'elle fait soigner les malades gratis dans tous les endroits où ils se trouvent; et qu'il est important pour toute la province, d'exterminer ce sléau; on espère, que ceux qui en sont assligée, ne resusernt pas de se déclarer. Au reste, le secret, s'ils s'exigent, sera inviolable, et on suivra, pour le garder, autant qu'il sera possible, tous les moyens de prudence que les malades eux-mêmes voudront suggérer: mais, si une mauvaise-honte les retenoit encore, ne seroit il pas du bien de la province en général, et de chaque individu en particulier, de les décéler avec prudences

